



PRÉFET DE LA MARTINIQUE



Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 1^{er} décembre 2016

Dossier de presse

Inauguration du premier guichet unique entreprise et alternance



**Vendredi 2 décembre 2016
à la CCI du Marin**

Contacts réservés aux médias :

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

CCI MARTINIQUE : Sophia MOREAU 05-96-55-29-70 ou
06-96-33-20-17 s.moreau@martinique.cci.fr

L'Etat en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : *Prefet de la martinique*

Sommaire

GUEA : Un point d'entrée unique pour l'embauche

- 1. Présentation du GUEA**
- 2. Missions**
- 3. Partenaires**
- 4. Financement**
- 5. Organisation**
- 6. Informations pratiques**

Contacts réservés aux médias :

*Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr*

CCI MARTINIQUE : *Sophia MOREAU 05-96-55-29-70 ou
06-96-33-20-17 s.moreau@martinique.cci.fr*

L'Etat en Martinique

*Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : *Prefet de la martinique**

Invitation presse

Madame Corinne BLANCHOT-PROSPER, Sous-Préfète du Marin et Monsieur Philippe JOCK, Président de la CCI Martinique inaugureront, le vendredi 2 décembre 2016, en présence des partenaires et institutionnels, le premier guichet unique entreprise et alternance au Marin.

L'État et l'ensemble des signataires de la convention (la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Pôle Emploi, Cap Emploi, les trois missions locales de la Martinique, l'Agence de Services et de Paiement) confient à la CCI Martinique la mise en place et le fonctionnement du guichet unique entreprise et alternance.

Le guichet unique entreprise et alternance accompagnera les entreprises dans leurs démarches de recrutement en leur apportant :

- toutes les informations sur les aides à l'embauche, les contrats aidés, les contrats en alternance, les dispositifs d'exonérations sociales et fiscales, les procédures et formalités à accomplir pour avoir accès aux différentes aides, les aspects juridiques liés aux contrats.
- une expertise et un suivi personnalisé sur leur projet de recrutement.

**Vous êtes invités à cette inauguration ce vendredi 2 décembre 2016 à 11 h
à l'agence CCI du Marin (ZA Artimer Bât E –1ère étage –Quartier La Dupré)**

Contacts réservés aux médias :

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

CCI MARTINIQUE : Sophia MOREAU 05-96-55-29-70 ou
06-96-33-20-17 s.moreau@martinique.cci.fr

L'Etat en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : *Prefet de la martinique*



Guichet Unique Entreprise et Alternance (GUEA) : Un point d'entrée unique pour l'embauche

1. Présentation

Le guichet unique a vocation à être un point de contact pour les entreprises ayant des besoins et des projets de recrutement de personnels. Il accomplit une série de démarches pour lesquelles l'entrepreneur devait précédemment s'adresser à différentes instances.

La mise en place du « Guichet unique entreprise et alternance » (GUEA) relève d'une démarche partenariale associant les services de l'Etat, les organisations patronales, les chambres consulaires et les opérateurs du service public de l'emploi.

Pour intensifier les effets du PACTE (et notamment ceux du CICE et de l'aide à l'embauche PME) en termes de création d'emplois et de consolidation du tissu économique, les partenaires ont souhaité que soit mis en place un « service unique d'accès aux aides à l'embauche » pour améliorer les services rendus aux entreprises.

Ce nouveau service devra assurer la double mission d'information, d'orientation et de guichet d'aide à l'accomplissement de formalités.

Cette démarche s'inscrit également dans le cadre de la politique de simplification administrative du Gouvernement.

Contacts réservés aux médias :

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

CCI MARTINIQUE : Sophia MOREAU 05-96-55-29-70 ou
06-96-33-20-17 s.moreau@martinique.cci.fr

L'Etat en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : *Prefet de la martinique*

2. Missions

Le GUEA apporte toutes les informations relatives à l'accompagnement des entreprises pour favoriser leurs recrutements :

- information sur les aides à l'embauche, les contrats aidés, les contrats en alternance ;
- information sur les dispositifs d'exonérations sociales et fiscales ;
- information sur les procédures et formalités à accomplir pour avoir accès aux différentes aides ;
- information sur les aspects juridiques liés aux contrats.

MISSION DU GUICHET UNIQUE ENTREPRISE ALTERNANCE



3. Partenaires



L'État et l'ensemble des signataires de la convention ont confié à la CCIM la mise en place et le fonctionnement du GUEA. Ainsi sont signataires de cette convention (en plus de l'État et de la CCIM) :

- la Chambre des Métiers et de l'Artisanat ;
- Pôle Emploi ;
- Cap Emploi ;
- les trois missions locales de la Martinique : Nord, Centre et Espace Sud ;
- l'Agence de Services et de Paiement ;
- Les organisations patronales (MEDEF, FTPE, CGPME), bien que non signataires de la convention soutiennent le projet et sont membres des instances de gouvernance de ce guichet.

Les partenaires s'engagent, chacun pour ce qui le concerne, à faciliter l'accès et l'usage des outils nécessaires à l'accomplissement des formalités.

La CCI Martinique, Guichet Unique Emploi et Alternance, transmet les offres d'emploi dont il est saisi auprès du Pôle Emploi, du Cp Emploi et des missions locales.

Contacts réservés aux médias :

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

CCI MARTINIQUE : Sophia MOREAU 05-96-55-29-70 ou
06-96-33-20-17 s.moreau@martinique.cci.fr

L'Etat en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : [Prefet de la martinique](https://www.facebook.com/Prefet.de.la.martinique)

Il s'assure de la transmission des dossiers complets auprès des opérateurs prescripteurs en fonction des différentes aides à l'embauche, pour présentation des dossiers aux commissions d'attribution des contrats aidés existants dans les meilleurs délais.

Il organise avec les opérateurs prescripteurs un système de transmission des informations et de notification des décisions.

4. Organisation

Le GUEA est institué en :

- Un comité de pilotage présidé par le Préfet ou son représentant, il définit les lignes directrices de la mission du GUEA et arbitre les questions de principe attachées à la mise en œuvre des mesures pour l'emploi dans le cadre du GUEA. Sur proposition des différentes parties, il valide les extensions futures du périmètre du GUEA et la programmation de ces dernières.
- Un comité technique sous l'autorité de la DIECCTE Martinique réunissant les représentants qualifiés des partenaires signataires. Le secrétariat de ce comité est assuré par la CCIM. Ce comité a pour mission l'organisation et la conduite opérationnelle du GUEA, les arbitrages nécessaires à son bon fonctionnement, le suivi de l'activité du GUEA et la mobilisation de tous les partenaires.
- La CCI Martinique est chargée de la gestion et de l'animation de ce guichet unique
- Les conseillers du GUEA, recrutés par la CCI Martinique, sont répartis dans les quatre antennes de la CCI (Fort de France -Saint Pierre -La Trinité -Le Marin) pour un meilleur maillage du territoire et une proximité réelle avec les chefs d'entreprise. Ils accompagnent les chefs d'entreprise et assurent un relais avec les conseillers spécialisés de la CCI.

5. Financement

Le Guichet unique des entreprises et de l'alternance fait l'objet d'un financement de l'État et de l'union Européenne : CPER (2015-2020) - FSE (PO 2014-2020)

6. Informations pratiques

Horaires d'ouverture

Le GUEA est librement accessible aux entrepreneurs, du lundi au vendredi de 9h à 12h. Au-delà de ces horaires, les conseillers reçoivent les chefs d'entreprise sur rendez-vous physique ou téléphonique.

Adresses

Le GUEA disposera de 4 antennes d'activité au sein des agences CCI de Martinique à savoir :

Contacts réservés aux médias :

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

CCI MARTINIQUE : Sophia MOREAU 05-96-55-29-70 ou
06-96-33-20-17 s.moreau@martinique.cci.fr

L'Etat en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : *Prefet de la martinique*

- Pour le Centre
50 rue Ernest Deproge à Fort de France
0596 55 28 00 – 0696 24 34 81
m.bouton@martinique.cci.fr

- Pour le Sud
ZA Artimer, Bat E, 1er Etage au Marin
0596 55 28 00 – 0696 24 05 67
j.seminor@martinique.cci.fr

- Pour le Nord Caraïbes
Place Bertin à Saint Pierre
0596 55 28 00 – 0696 20 09 72
k.chenor@martinique.cci.fr

- Pour le Nord Atlantique
107 Rue Lagrosillière à Trinité
0596 55 28 00 – 0696 40 24 40
g.pintor@martinique.cci.fr

Chacune des antennes du GUEA fournit les mêmes prestations et un savoir-faire complet.

Tarifs

Le GUEA est un service public. Les informations délivrées aux entrepreneurs ne pourront faire l'objet d'une facturation.

Contacts réservés aux médias :

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

CCI MARTINIQUE : Sophia MOREAU 05-96-55-29-70 ou
06-96-33-20-17 s.moreau@martinique.cci.fr

L'Etat en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : Prefet de la martinique